

Synthèses

Juillet 2013



L'essentiel & plus encore

L'Observatoire Economique et Social

Les prestations légales et les cotisations sociales du régime des salariés agricoles en 2012

La Mutualité sociale agricole gère l'ensemble des prestations légales des salariés agricoles : maladie, maternité, invalidité, accidents du travail, retraite, décès, prestations liées à la famille (y compris les prestations logement et les minima sociaux). Elle mène également une politique d'action sanitaire et sociale (prestations extra-légales).

Le régime des salariés agricoles connaît une légère baisse des populations de bénéficiaires et d'actifs cotisants entre juillet 2011 et juillet 2012.

En 2012, les prestations légales versées par le régime des salariés agricoles atteignent 11 milliards d'euros, en croissance de + 0,6 % par rapport à 2011. Elles représentent 83 % du montant total des charges du régime.

Le montant des cotisations sociales émises au titre du régime des salariés agricoles s'élève à 5,3 milliards d'euros et progresse de + 4,9 % en un an. Les cotisations sociales constituent 40 % du montant total des produits finançant le régime.

Légère diminution des populations de bénéficiaires et d'actifs cotisants au régime des salariés agricoles

La population protégée en maladie au régime des salariés agricoles connaît une légère baisse, avec une évolution de - 0,6 % entre juillet 2011 et juillet 2012. Cette évolution est en lien avec les diminutions du nombre de retraités et des actifs cotisants dans ce régime (tableaux 1 et 2). Cependant, moins d'un quart des retraités sont protégés pour le risque maladie du fait de leur affiliation en situation d'activité dans un autre régime. En effet, les retraités anciens salariés agricoles ont pu, durant leur carrière, exercer une activité salariée ou non salariée dans un régime non agricole.

Entre juillet 2011 et juillet 2012, les effectifs de retraités diminuent de - 0,8 %. Cette diminution fait suite à une baisse du nombre d'attributions de pensions résultant des effets de la réforme des retraites en 2010, à savoir le relèvement de l'âge de départ à la retraite et l'augmentation de la durée de cotisation nécessaire pour pouvoir bénéficier d'une pension à taux plein. A cela s'est ajoutée l'évolution législative du minimum contributif de 2012 (date d'effet au 1^{er} janvier 2012) qui en a complexifié les règles de liquidation au 1^{er} semestre 2012.

En relation avec la mesure instaurant un recul de l'âge du départ à la retraite, le nombre total des bénéficiaires de pension d'invalidité continue d'augmenter en juillet 2012 (+ 3,9 %).

La baisse des effectifs de bénéficiaires de prestations familiales se poursuit en 2012 avec une évolution de - 0,4 % par rapport à 2011. Cette diminution est liée à l'évolution de l'activité des conjoints hors du monde agricole. Les familles ont la possibilité de faire un choix d'affiliation à un régime qui n'est pas forcément celui de la MSA.

Les effectifs d'actifs cotisants, estimés en équivalents temps plein, diminuent de - 0,9 % entre juillet 2011 et juillet 2012. Le régime agricole avait connu en 2011 une amélioration de la situation de l'emploi, notamment dans la production agricole. En 2012, l'emploi dans les entreprises relevant du régime agricole n'a pas poursuivi cette amélioration principalement dans le secteur tertiaire et la production agricole (baisse des emplois saisonniers en raison des mauvaises récoltes en 2012 en arboriculture et viticulture). Cette évolution des effectifs d'actifs cotisants est également liée à une anticipation de certains travaux saisonniers en 2011.

Tableau 1

POPULATIONS* DU REGIME DES SALARIES AGRICOLES EN 2011 ET 2012

	Effectifs 2011	Effectifs 2012	Évolution 2012/2011 (en %)
Personnes protégées en maladie	1 823 763	1 812 222	- 0,6 %
Familles bénéficiaires de prestations légales	153 296	152 714	- 0,4 %
Bénéficiaires d'un avantage retraite	2 522 263	2 503 203	- 0,8 %
Bénéficiaires de pensions d'invalidité	24 360	25 304	+ 3,9 %
Actifs cotisants**	664 839	659 061	- 0,9 %

* Dénombrement au 1^{er} juillet à l'exception des familles bénéficiaires

** La notion d'actif cotisant est définie à l'article D. 134-4 du CSS :

«Est considéré comme cotisant actif toute personne quel que soit son âge, exerçant une activité professionnelle, assujettie à un régime obligatoire de sécurité sociale et qui verse personnellement ou pour laquelle est versée une cotisation.»

Source : MSA

Progression de + 0,6 % des prestations légales versées par le régime des salariés agricoles

Le montant des prestations légales atteint 11 milliards d'euros en 2012, soit une augmentation de + 0,6 % par rapport à 2011 (tableau 3). Cette progression est essentiellement portée par la croissance des prestations retraite, en lien avec la revalorisation des pensions. Cependant, cette croissance des prestations légales est freinée par la baisse des montants de prestations de la branche maladie.

Les prestations légales retraite représentent 52 % de l'ensemble des prestations légales au régime des salariés agricoles et participent à hauteur de 0,5 point à la croissance des prestations légales sur un total de 0,6 point.

Le régime des salariés agricoles a versé 5,7 milliards d'euros aux bénéficiaires d'un avantage retraite en 2012, soit une progression de + 1,0 % en un an. Cette croissance s'explique par l'effet de la revalorisation des pensions de + 2,1 % pour l'année 2012 (tableau 6). Cette revalorisation compense partiellement la diminution de la population de retraités anciens salariés agricoles.

Les prestations légales maladie-maternité-invalidité-décès constituent 37% du total des prestations légales du régime des salariés agricoles et freinent la croissance de - 0,2 point. Le montant des prestations légales maladie-maternité-invalidité-décès versé en 2012 est de 4,1 milliards d'euros, en baisse de - 0,5 % par rapport à 2011.

Cette baisse est d'une part imputable à la diminution des remboursements des prestations maladie exécutées en ville (-0,4 %), en lien avec le recul des remboursement de pharmacie (baisse de prix des médicaments et mise en place de la mesure « tiers payant contre générique »). D'autre part, la baisse des dépenses de la branche maladie est imputable à celle des prestations exécutées en établissements (-1,0 %) et notamment les établissements médico-sociaux.

Les prestations légales famille représentent près de 7 % du total des prestations du régime des salariés agricoles. Le montant versé aux bénéficiaires est de 0,8 milliard d'euros en 2012, soit une hausse de + 1,9 % en un an. Cette hausse s'explique en partie par la revalorisation de la Base mensuelle des allocations familiales (BMAF) de 0,75 % (tableau 6) et celle de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) de 25 %.

Le montant des prestations accidents du travail et maladies professionnelles (ATMP) constitue 4 % du total des prestations du régime des salariés agricoles et s'élève à 0,4 milliard d'euros en 2012. Cette branche connaît l'évolution la plus importante en 2012 parmi les autres prestations légales : + 2,4 % en un an. Cette évolution s'explique par la croissance des dépenses en indemnités journalières (+ 2,2 %) et par la montée en charge des prestations d'incapacité permanente (+ 4,0 % en un an).

Tableau 3

MONTANT DES PRESTATIONS DU REGIME DES SALARIES AGRICOLES POUR LES ANNEES 2011 ET 2012

Prestations légales du régime des salariés agricoles Toutes branches (montants en million d'euros)	Réalisation 2011	Réalisation 2012	Structure 2012 (en %)	Évolution 2012/2011 (en %)	Contribution à la croissance (en points)
Maladie-maternité-invalidité-décès	4 140,5	4 120,0	52 %	- 0,5 %	- 0,2
Accidents du travail et maladies professionnelles	413,9	423,8	4 %	+ 2,4 %	+ 0,1
Famille	738,2	752,2	7 %	+ 1,9 %	+ 0,1
Retraite	5 664,6	5 723,1	37 %	+ 1,0 %	+ 0,5
TOTAL PRESTATIONS LEGALES	10 957,2	11 019,0	100 %	+ 0,6 %	+ 0,6

Source : MSA

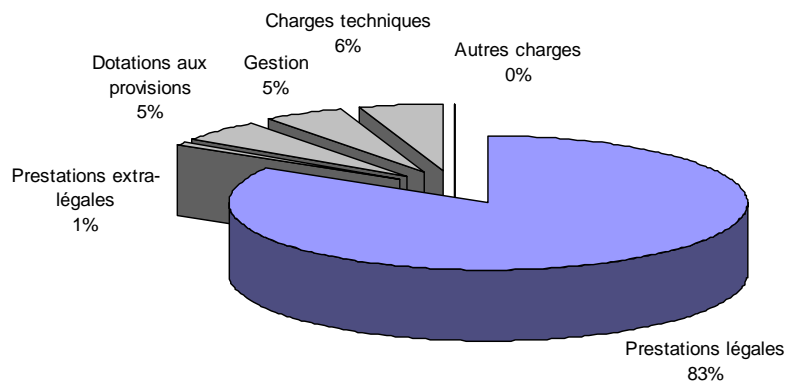
Progression de + 1,2% des charges du régime des salariés agricoles

Le montant des charges, en croissance de + 1,2 %, atteint 13,2 milliards d'euros en 2012. Ce montant est composé à 83 % par les prestations légales (graphique 1).

L'évolution des prestations légales (+ 0,6 %), ajoutée à la montée des charges techniques (0,7 milliard d'euros en 2012 et + 8,5 % en un an), contribue à la croissance des charges de ce régime.

Graphique 1

REPARTITION DES CHARGES DU REGIME DES SALARIES AGRICOLES EN 2012



Source : MSA

Progression de + 4,9 % des cotisations sociales émises au titre du régime des salariés agricoles

Les cotisations sociales du régime des salariés agricoles émises auprès des employeurs - hors prises en charge par l'état, impôts et taxes affectées - atteignent un montant de 5,3 milliards d'euros en 2012, soit une croissance de + 4,9 % par rapport à l'année 2011 (tableau 4).

Cette augmentation est liée à la répercussion survenue sur les salaires de la revalorisation du SMIC en juillet 2012 (tableau 6), et à une réduction des exonérations de cotisations des employeurs. Cependant, cette progression des cotisations émises au titre de l'année 2012 est freinée par un recul de l'emploi agricole, principalement dans le tertiaire et la production agricole.

La progression des cotisations sociales est principalement portée par l'évolution du montant des cotisations des branches retraite et maladie. En 2012, le montant des cotisations de la branche retraite est de 2,3 milliards d'euros, soit une progression de + 5,0 % en un an. Les cotisations de la branche maladie s'élèvent à 1,9 milliards d'euros et augmentent de + 5,5 % en un an.

La hausse des cotisations accidents du travail et maladies professionnelles est plus modérée (+ 0,4 %). Cette différence s'explique par la baisse de plusieurs taux de cotisations accidents du travail, complétée par le fait que cette branche connaît de moins en moins d'exonération des cotisations employeurs que les autres branches.

Tableau 4

MONTANT DES COTISATIONS SOCIALES DU REGIME DES SALARIES AGRICOLES POUR LES ANNEES 2011 ET 2012

Cotisations sociales du régime des salariés agricoles Toutes branches (montants en million d'euros)	Réalisation 2011	Réalisation 2012	Structure 2012 (en %)	Évolution 2012/2011 (en %)	Contribution à la croissance (en points)
Maladie-maternité-invalidité-décès	1 806,8	1 907,0	36 %	+ 5,5 %	+ 2,0
Accidents du travail et maladies professionnelles	369,9	371,4	7 %	+ 0,4 %	+ 0,0
Famille	701,7	738,2	14 %	+ 5,2 %	+ 0,7
Retraite	2 151,7	2 259,9	43 %	+ 5,0 %	+ 2,2
TOTAL COTISATIONS SOCIALES	5 030,0	5 276,5	100 %	+ 4,9 %	+ 4,9

Source : MSA

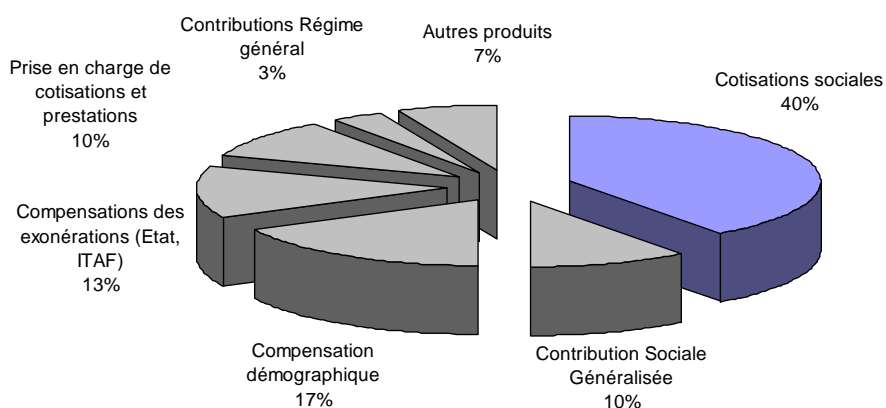
Baisse de - 0,1% des produits du régime des salariés agricoles

Le montant des produits, en baisse de - 0,1 %, atteint 13,3 milliards d'euros en 2012. Ce montant se partage principalement entre les cotisations sociales et la Contribution sociale généralisée - CSG (50 %), la compensation démographique (17 %), les impôts et taxes affectées - ITAF et cotisations prises en charge par l'Etat (13 %).

Alors que les cotisations émises augmentent de + 2,2 %, qu'elles soient payées par l'employeur (+ 4,9 %), exonérées et prises en charge par l'Etat (- 9,4 %) ou compensées par des recettes fiscales (- 3,0 %), les contributions du régime général baissent de - 32,2 %.

Graphique 2

REPARTITION DES PRODUITS DU REGIME DES SALARIES AGRICOLES EN 2012



Source : MSA

Un résultat net excédentaire en recul pour l'année 2012

Le solde du régime des salariés agricoles est excédentaire de 0,04 milliard d'euros en 2012 (tableau 5). Ce solde se détermine en fonction des charges, composées à 83 % des prestations légales, et des produits, dont 40 % de cotisations en 2012. Le solde excédentaire se réduit en raison de l'augmentation des charges et de la baisse modérée des produits.

Tableau 5

RESULTAT NET DU REGIME DES SALARIES AGRICOLES POUR LES ANNEES 2011 ET 2012

Régime des salariés agricoles Toutes branches (montants en millions d'euros)	Réalisation 2011	Réalisation 2012	Évolution 2012/2011 (en %)
CHARGES	13 094,8	13 245,8	+ 1,2 %
PRODUITS	13 298,3	13 290,6	- 0,1 %
RESULTAT NET	203,4	44,7	- 78,0 %

Source : MSA

Méthodologie

La direction de la sécurité sociale transmet aux organismes de Sécurité sociale, les données macro-économiques servant à expliquer les évolutions des montants de prestations légales et cotisations sur une année.

Tableau 6

PRINCIPALES DONNEES MACRO-ECONOMIQUES – ANNEES 2011 ET 2012

Evolution annuelle moyenne	Réalisation 2011	Réalisation 2012
Prix hors tabac	2,10%	1,90%
Revalorisation des pensions	1,80%	2,10%
Revalorisation de la base mensuelle des allocations familiales	1,50%	0,75%
Plafond de la sécurité sociale	2,10%	2,90%
Salaire minimum interprofessionnel de croissance	1,76%	3,20%

Source : MSA

Sigles cités :

- ATMP : Accident du travail et maladie professionnelle
- BMAF : Base mensuelle des allocations familiales
- CSG : Contribution sociale généralisée
- ITAF : Impôts et taxes affectées
- SMIC : Salaire minimum interprofessionnel de croissance

MSA Caisse Centrale	Direction des Études, des Répertoires et des Statistiques
Les Mercuriales	Directeur de la publication, Alain Pelc - Rédactrice en chef, Ghislaine Rosay
40 rue Jean Jaurès	Département Mission Synthèses, Ghislaine Rosay - Synthèse réalisée par Vanessa Guerin
93547 Bagnolet cedex	Diffusion, Claudine Gaillard <gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr>



L'essentiel & plus encore